

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 19 JUN 2015									
direction de	N° 17444									
l'environnement	Dir.	CE code ENM	CE Projet Trans.	CE Comm.	SGM	SAF	SICER	SCBT	PPRS	PZF
AFFECTÉ							<input checked="" type="checkbox"/>			
COPIE										
OBSERVATIONS	✓ A → BICPE 26/06 SD Faire point de site de sur cette STEP stp.									

RAPPORT BILAN 24h

Hotel Evasion 130

Station d'épuration de type miniflo

Mesures réalisées du 24 au 25 août 2014



I. PRESENTATION DE LA STATION

a) CARACTERISTIQUES THEORIQUES

Les eaux usées transitant dans la station sont théoriquement uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de la résidence de l'Hôtel Evasion 130 étant supposé un réseau séparatif.

DONNEES NOMINALES	
Nombre d'EH	50 Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	7.5 m ³ /j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	3 kg/j
DCO journalière (120 g/EH/j)	6 kg/j
MES journalières (90 g/Eh/j)	4.5 kg/j

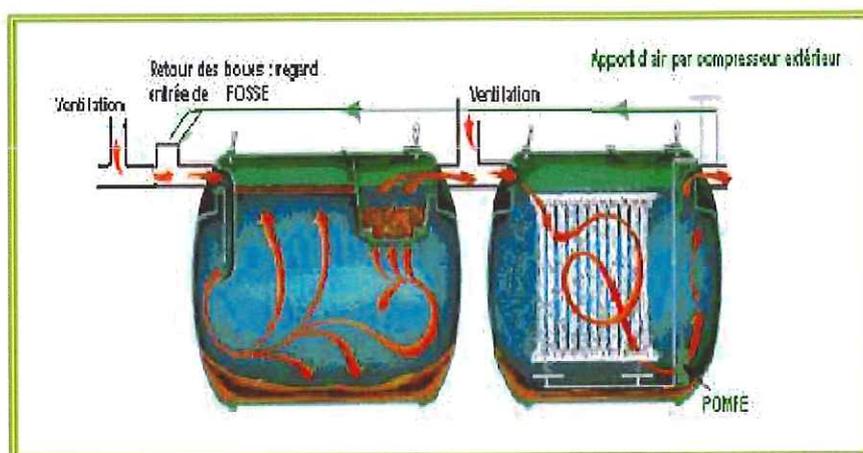
La déclaration d'exploitation a fait l'objet du Récépissé n°2010-60986/DENV du 4 janvier 2011.

b) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type culture fixée miniflo.

La station est équipée de :

- 2 bacs à graisse
- 1 fosse toutes eaux 15 m³
- 1 miniflo 15 m³
- 1 compresseur d'air
- 1 pompe de recirculation des boues
- 1 armoire électrique de commande
- 1 fosse septique indépendante



II. RESULTATS DES MESURES DE DEBIT

Les mesures de débit n'ont pas été réalisables sur cette station.

III. RESULTATS DES ANALYSES

Les mesures ont été effectuées du 24 au 25 août 2014. Un préleveur a été installé en sortie de station afin de réaliser des échantillons moyens sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les rapports d'analyses sont joints en annexe 1.

Analyses	Sortie	Unité	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5	50	mg/L	25	NC
DCO	230	mg/L	125	NC
MES	63	mg/L	35	NC
pH	7,00	Unité pH	Entre 6 et 8,5	C

*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009,, cf. annexe 2

**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Le pH est conforme à la délibération.

En revanche, les concentrations du rejet en MES, DCO et DBO5 ne sont pas conformes à la délibération.

IV. CONCLUSION

Les résultats de 2014, tout comme ceux de 2013 et 2012 ne sont pas conformes. Un autre type de station d'épuration pourrait être envisagé afin d'arriver à un bon rendement épuratoire.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Rapports d'analyses



Rapport d'analyse 2014/09/R0254

BC n°
Aff n°
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
382098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
epureau@epureau.nc

Echantillon : 2014/08/E0266
Lieu du prélèvement: Sarraméa Hôtek évasion
Date de début d'analyse : 25/08/2014
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Sortie STEP
Température à réception : 10°C

Date de prélèvement : 24/08/2014 09:00
Date de réception : 25/08/2014 09:10
Date de fin d'analyse : 17/09/2014
Préleveur : le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Demande biologique en oxygène DBO5	NF EN 1899-1	50	mg O2/L	25	3
Matières en suspension MES	NF EN 872	63	mg/L	35	2
Nitrate dissous	NF EN ISO 10304-1	<0.5	mg NO3/L		0,5
Nitrite dissous	NF EN ISO 10304-1	<0.05	mg NO2/L		0,05
Ammonium	NF T90-015-1	24.1	mg NH4/L		4
Azote kjeldahl	NF EN 25663	29.1	mg N/L		1
Demande chimique en oxygène DCO	ISO 15705:2002	230	mg/L	125	3
Paramètre physico chimique					
pH	NF T90-008	7.00	Unités pH	6-8.5	0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « - » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et riment à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microtre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 17/09/2014

Responsable de laboratoire

ANNEXE 2 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 6 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
	STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 6 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 35 mg/l ⁽³⁾ ou rendement ≥ 90%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽⁴⁾⁽⁶⁾

⁽²⁾ 80% si STEP > 10 000 EH

⁽³⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽⁴⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁵⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁶⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH